



Formulaire de demande pour les organisations

Le présent formulaire doit être rempli avec l'aide de personnes qui ont bénéficié d'une formation de la section de la participation des victimes et des réparations. Le présent formulaire et la procédure de demande sont gratuits, la CPI ne prélève de frais à aucun stade de la procédure.

Des instructions détaillées sur la manière de répondre aux questions se trouvent dans le guide du formulaire de demande à titre individuel (PDF) sur la page web [Victimes | Cour pénale internationale \(icc-cpi.int\)](https://www.icc-cpi.int/victimes).

Ce formulaire peut être rempli hors ligne sur un appareil mobile à l'aide d'un logiciel de lecture PDF. Sauvegardez le formulaire sur votre appareil **avant** de le remplir. Une fois que vous avez répondu à toutes les questions, sauvegardez de nouveau le formulaire. Merci de bien vouloir envoyer tous les formulaires remplis à VPRS.Information@icc-cpi.int. Veuillez aussi envoyer une photo du document d'identité de la personne agissant au nom de l'organisation.

Nom de l'organisation/l'institution :

Date de constitution, de création et/ou d'immatriculation :

Inclure le numéro d'immatriculation, le cas échéant

Nom complet de la personne présentant le formulaire pour le compte de l'organisation/l'institution:

Fonction de la personne présentant le formulaire pour le compte de l'organisation/l'institution :

Veuillez également préciser en quelle qualité vous agissez pour le compte de l'organisation ou l'institution

Numéro de la demande :

Si une demande a précédemment été déposée

1. La victime fait-elle une demande de

Veillez cocher les deux cases si l'organisation/l'institution souhaite participer à la procédure et demander réparation en cas de déclaration de culpabilité

PARTICIPATION

RÉPARATIONS

*(en cas de déclaration de culpabilité)**

2. Qu'est-il arrivé à l'organisation/l'institution ?

Décrivez les événements de manière aussi détaillée que possible

[Empty text area for describing events]

3. Quand ces événements ont-ils eu lieu ?

4. Où ces événements ont-ils eu lieu ?

5. Selon l'organisation/l'institution, qui est responsable de ces événements ?

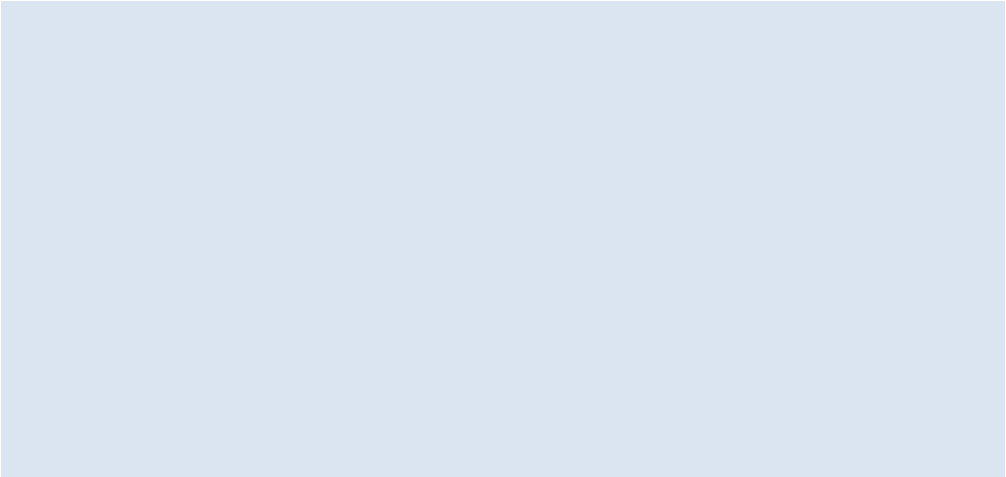
6. Quel préjudice direct ces événements ont-ils causé à l'organisation/ l'institution ?

Veillez fournir une description détaillée de la perte ou du dommage subi en raison du ou des crimes allégués. Si vous cochez une case, vous devez décrire en détail le préjudice correspondant. Vous pouvez cocher plusieurs cases.

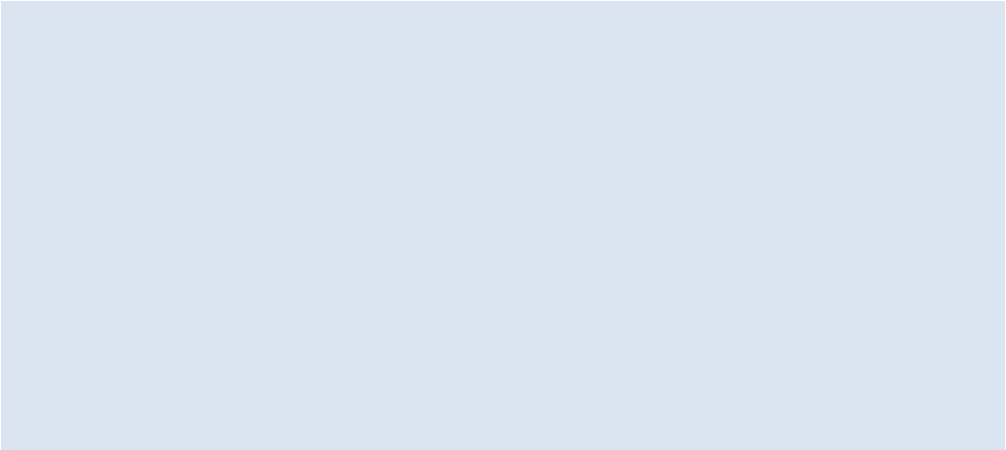
TYPES DE PRÉJUDICES	DESCRIPTION
<p>PERTE OU DOMMAGE D'ORDRE MATÉRIEL</p> <p>Terres par exemple terres agricoles, terres arables</p>	



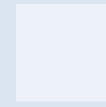
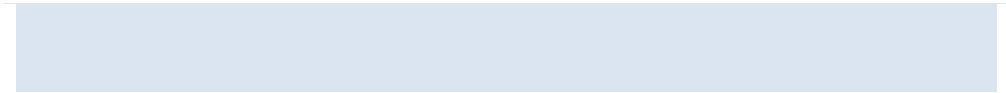
Bâtiments par exemple
écoles, hôpitaux ou
cliniques, bureaux ou
habitations



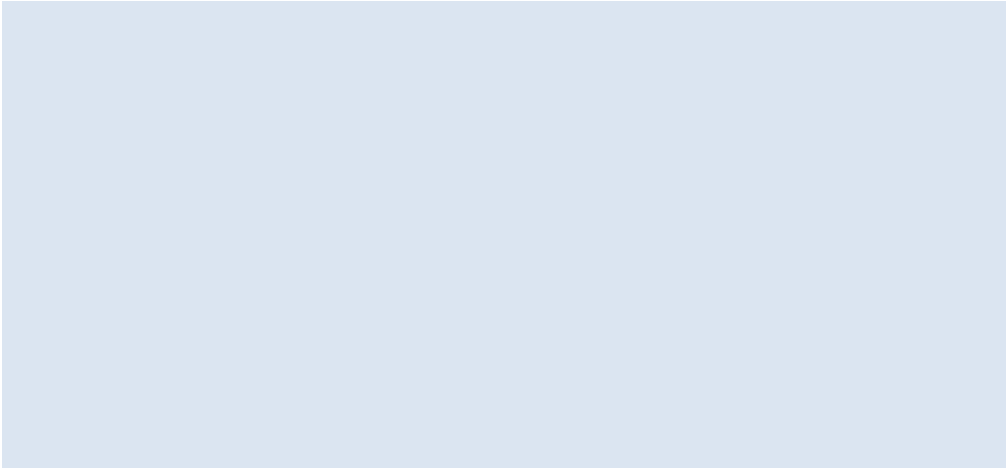
Biens mobiliers par
exemple matériel
pédagogique/ installations
scolaires, matériel/ installations de
recherche, matériel/ installations de
bureau, matériel/ installations
médicaux, matériel/ installations de
loisirs



Biens religieux par
exemple églises/
mosquées/temples,
symboles, livres



**Monuments/biens
communautaires/
culturels** par exemple
cimetières, musées, œuvres d'art



Dommmages causés à l'environnement par exemple pollution des sources d'eau

Ressources humaines par exemple enseignants, étudiants, dirigeants, médecins, infirmières, patients, travailleurs sociaux

Autres par exemple perte de revenus (expliquez les répercussions de cette perte sur l'organisation/ l'institution), perte de fonds en banque, d'actions et autres valeurs, de droits garantis par la loi, de ressources humaines, et tout autre préjudice.

7. En cas de déclaration de culpabilité (et si les ressources disponibles le permettent), quelle forme de réparations l'organisation/ l'institution souhaiterait-elle demander ?

Veillez consulter la liste d'exemples ci-dessous qui vous aidera à vous orienter. Vous pouvez indiquer plusieurs exemples de réparations. Les réparations ne peuvent être accordées qu'en cas de déclaration de culpabilité

EXEMPLES DE RÉPARATIONS	DESCRIPTION
<p> Réparations financières par exemple une indemnisation pécuniaire pour dommages, et peut inclure une indemnisation pour préjudices matériels.</p>	
<p> Restitution: restitution : restitution d'un bien perdu Désigne des réparations qui sont accordées dans le but de rétablir l'organisation/l'institution dans la situation dans laquelle elle se trouvait avant que le ou les crimes ne soient commis. Il peut s'agir du retour sur le lieu où était légalement établie l'organisation/l'institution, de la restitution ou de la reconstruction d'un bien perdu ou détruit, du rétablissement ou de la restauration des droits de l'organisation ou de l'institution garantis par la loi</p>	
<p>Réhabilitation désigne des réparations qui sont accordées aux personnes qui ont subi un préjudice du fait des crimes perpétrés contre l'organisation/l'institution. Selon le type d'organisation/d'institution, il peut s'agir notamment d'un soutien psychologique ou social</p>	

Autres formes de réparations elles peuvent inclure des réparations de

tout type que l'organisation/l'institution juge appropriées pour répondre au mieux au préjudice subi et le réparer, comme l'établissement de la vérité, les excuses, les réformes judiciaires et juridiques, les cérémonies de commémoration, la construction de monuments, les garanties que les crimes ne se reproduiront plus, les initiatives de paix, etc.

L'organisation/l'institution consent-elle à ce que les renseignements contenus dans ce formulaire de demande soient communiqués au fonds au profit des victimes de la cour ?

*Les réparations peuvent être distribuées par le Fonds au profit des victimes de la Cour.

Oui

Non

En soumettant ce formulaire de demande, la victime certifie, en écrivant leur nom ci-dessous, que les informations qu'elle contient sont, à sa connaissance, exactes et véridiques

Nom de la personne soumettant le formulaire pour le compte de l'organisation/l'institution :

Veillez fournir des photocopies de la preuve d'identité de la personne agissant pour le compte de l'organisation/l'institution

Date :

Lieu :

Renseignements sur l'organisation/l'institution

8. Pourquoi l'organisation/l'institution souhaite-t-elle participer aux procédures devant la Cour, le cas échéant ?

9. La personne présentant la demande a-t-elle des raisons de s'inquiéter pour la sécurité de l'organisation/l'institution ou pour la sécurité ou le bien être de toute personne liée à cette organisation/institution, du fait de leurs interactions avec la Cour ?

Oui Non Si oui, veuillez expliquer :

10. Quelle est la langue de travail de l'organisation/l'institution ?

11. Le bien endommagé est :

Cochez la ou les cases pertinentes

Consacré à la religion

Un monument historique

Consacré à l'éducation

Un hôpital

Consacré aux arts

Un lieu ou un objet utilisé à des fins

Consacré à la science

Autre - précisez :

12. Quel était le statut juridique de l'organisation/l'institution à la date où a été causé le préjudice allégué ?

Veuillez fournir les preuves de la constitution, de la création ou de l'immatriculation de l'organisation/l'institution, le cas échéant, à la date où a été causé le préjudice allégué (certificat de constitution ou d'immatriculation), si possible, des copies certifiées ou des copies certifiées conformes.

Organisation non gouvernementale (organisation créée dans le but de fournir des services bénévoles, notamment religieux, éducatifs, artistiques, scientifiques, sociaux ou caritatifs à tout ou partie de la communauté)

Organisation caritative ou à but non lucratif

Organisme de droit public (par exemple, organisation gouvernementale, école publique, hôpital)

Établissement (privé) d'enseignement (par exemple, école primaire, école secondaire, institut de formation)

Société (société à responsabilité limitée, illimitée ou société à responsabilité limitée par garantie)

Organe de communication (par exemple, médias électroniques, presse)

Institution au service des membres d'une communauté (société coopérative, société de crédit immobilier ou institution de microfinance)

Partenariat

Autre - précisez :

13. Représentation légale :

I] L'organisation/l'institution a-t-elle choisi un avocat pour la représenter dans le cadre des procédures devant la Cour ?

Oui

Non

Si oui, veuillez indiquer le nom et les coordonnées de l'avocat :

II] L'organisation/l'institution a-t-elle les moyens de rémunérer un avocat ?

Oui

Non

III] L'organisation/l'institution a-t-elle des objections à être représentée par un avocat ou une équipe de conseils qui représente d'autres victimes participant à la procédure ?

Oui

Non

Si oui, veuillez expliquer :

IV] Quelles caractéristiques et qualités la victime recherche t-elle chez l'avocat qui la représentera dans le cadre de la procédure ?

V] Si l'organisation/l'institution n'est pas représentée :

a) Souhaite-t-elle être représentée par un avocat du Bureau du conseil public pour les victimes de la Cour ? (un bureau d'avocats indépendants au sein de la Cour qui représente les victimes dans le cadre des procédures)

Oui

Non

b) Souhaite-t-elle choisir un avocat inscrit sur la liste des conseils autorisés à exercer devant la Cour ?

Oui

Non

Coordonnées de la personne présentant la demande pour le compte de l'organisation/l'institution :

Adresse :

Numéro(s) de téléphone ou autres moyens de contacter la personne présentant la demande :

Adresse électronique :

Nom de l'interprète, le cas échéant :

Coordonnées de la personne ou de l'organisation ayant aidé à remplir le présent formulaire (le cas échéant) :

Nom :

Prénom :

Nom de l'organisation (le cas échéant) :

Numéro(s) de téléphone et adresse électronique (le cas échéant) :

Adresse :

Les documents suivants doivent être joints au présent formulaire, le cas échéant. Veuillez cocher les cases correspondantes pour tous les documents joints à la présente demande :

une photocopie de la preuve de constitution, de création ou d'immatriculation de l'organisation/l'institution (obligatoire)

une photocopie de la preuve d'identité de la personne présentant la demande au nom de l'organisation/l'institution (obligatoire)

une photocopie de la preuve de la qualité en laquelle la personne représente l'organisation/l'institution (obligatoire)

une photocopie des documents prouvant le préjudice spécifique subi par l'organisation/l'institution, notamment les noms et coordonnées de personnes en mesure de corroborer les demandes de réparations de l'organisation/l'institution (le cas échéant et si disponibles immédiatement et gratuitement pour la victime).